



**Santé-Sociaux
NORMANDIE**

**Les mandatsés CFDT
au**

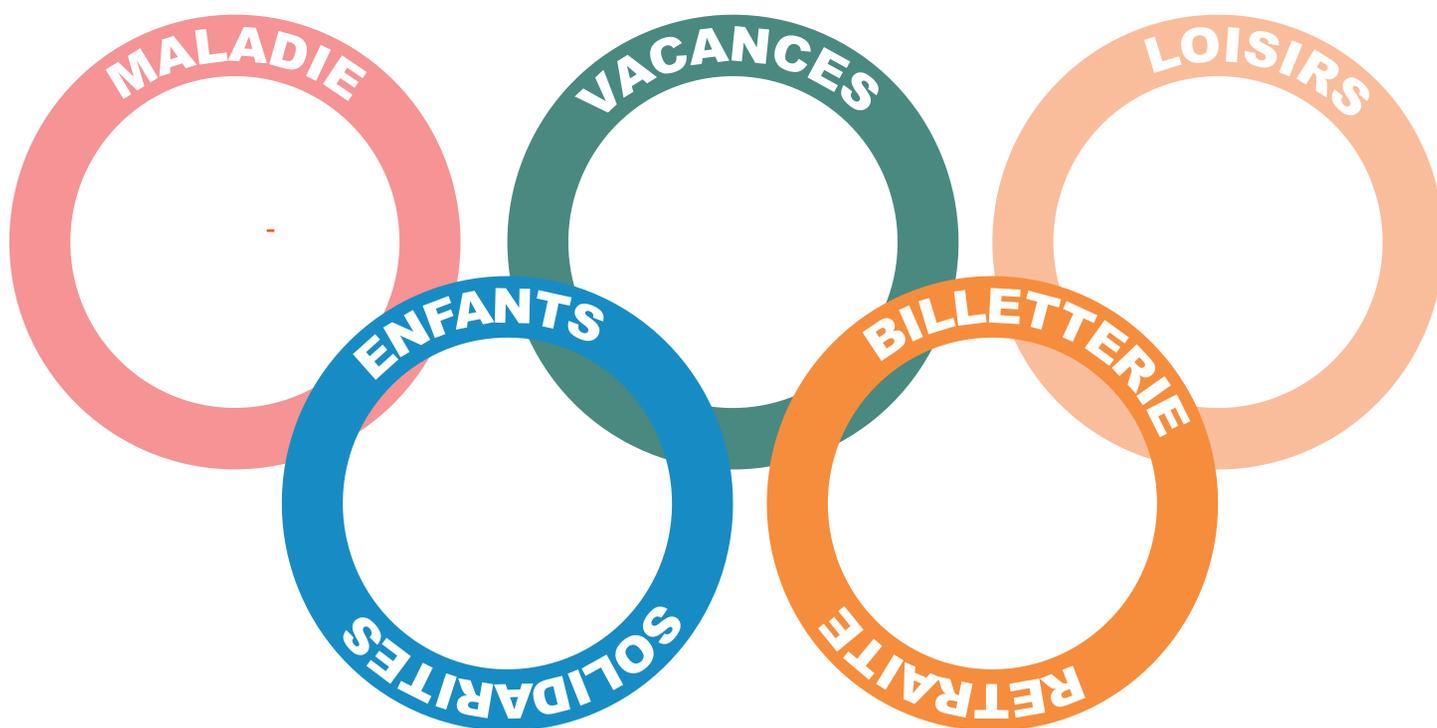
CGOS



VOUS INFORMENT

PRESTATIONS CGOS 2024

La **CFDT** santé-sociaux vous présente ce livret régional actualisé qui répond à vos besoins : connaître vos droits CGOS en 2024 !



**Si les hospitaliers évoluent,
leur protection sociale
et
leur action sociale
doivent évoluer !**

Scannez
et découvrez !



Pour scanner, téléchargez l'app Unitag
gratuite sur unitag.io/app



SOMMAIRE

Espace Agent.....	p.1
Tranches de QF.....	p.1
Envoi CGOS	p.1
Aide Sociale aux Agents en Situation de Maladie	p.2-3
Vacances	p. 4
- Vacances Adultes et Famille	
- Chèques Vacances	
- Vacances Prix Mini et Réduit	
Loisirs	p.5
- Titres Culture	
- Prestation Sports, Loisirs et Culture	
Enfants.....	p.6-7
- Prestation Naissance et Adoption	
- Garde d'Enfant et Soutien Scolaire	
- Garde d'enfants de 0 à 6 ans - CESU	
- Prestation Etudes, Education et Formation	
- Vacances Enfants et Adolescents	
- Prestation Enfants en Situation de Handicap	
Solidarités	p.8-9
- Aides Remboursables	
- Aides Non-Remboursables	
- Fonds Social Logement	
- Fonds Solidarité Familial	
- Prestation Décès	
- Renseignements Juridiques	
VICTOIRE CFDT !	p.9
- Aide au Matériel Informatique	
Avantages	p.10
- Avantages Conso	
- Billetterie	
Retraités.....	p.11
- Départ à la Retraite	
- Prestation Annuelle retraité	
Agenda	p.12
La CFDT	p.13
Coordonnées Mandatés Régionaux	p.14

VOTRE DOSSIER CGOS

Il doit être actualisé tous les ans , dès décembre, pour ouvrir vos droits de l'année suivante.

Vous pouvez le faire tout au long de l'année.
Ne passez pas à côté des aides, faites-le tout de suite....

Que vous soyez actif ou retraité :

Titulaires et Stagiaires

Contractuels (dès votre premier jour de travail)

Retraités

Emplois aidés

Agents en disponibilité d'office pour raison de santé

Agents en congé de présence parentale, pendant la durée du congé

Agents à temps partiel (Les prestations sont versées à 100%)

Apprentis

Les personnels médicaux (uniquement pour les prix négociés)



La CFDT a obtenu les mêmes droits pour :

-Les agents à temps partiel

-Les 2 agents d'un couple hospitalier

-Les contractuels dès leur premier jour de travail

-Les retraités



La CFDT Santé Sociaux revendique le maintien des prestations CGOS pendant le congé parentale des agents

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL (QF)

TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3	TRANCHE 4	TRANCHE 5	TRANCHE 6	TRANCHE 7	TRANCHE 8
< à 510	DE 510,01 A 610	DE 610,01 A 710	DE 710,01 A 810	DE 810,01 A 910	DE 910,01 A 1 060	DE 1 060,01 A 1 295	> à 1 295,01 NON CONNU



ENVOI CGOS

Gagnez du temps : Envoyez vos formulaires de prestations ou transmettre un complément d'information ou adressez un message au CGOS par courriel.

Vous devez vous connecter au site CGOS puis accéder à l'onglet **CONTACT**

Il est toujours possible d'envoyer vos demandes par courrier postal à votre délégation CGOS régional Normandie :

**4 rue Jean Rostand
76140 Petit Quevilly (Le)**

Aide Sociale aux Agents en Situation de Maladie

Pour les titulaires et stagiaires :

- La maladie ordinaire
- Le congé longue maladie
- Le congé longue durée (tuberculose, maladie mentale, poliomyélite, cancer et sida)

Pour les contractuels :

- La maladie ordinaire
- Le congé de grave maladie



INDICES	TAUX Complément de salaire
De 0 à 370	46%
De 370,01 à 650	45%
De 650,01 à +	44%

La CFDT a obtenu l'augmentation de la prise en charge pour les plus bas indices



AGENTS TITULAIRES ET STAGIAIRES

Maladie ORDINAIRE		Longue Maladie	
PRISE EN CHARGE ETABLISSEMENT	PRISE EN CHARGE CGOS	PRISE EN CHARGE ETABLISSEMENT	PRISE EN CHARGE CGOS
3 mois plein traitement	Aucune	1 an plein traitement	Aucune
9 mois demi-traitement	- Complément CGOS sur les 5 premiers mois à demi-traitement. - Les arrêts pouvant être continus ou discontinus.	2 ans demi-traitement	Complément CGOS sur les 5 premiers mois à demi-traitement.
Maladie de LONGUE DUREE Non imputable au service		Maladie de LONGUE DUREE Imputable au service	
PRISE EN CHARGE ETABLISSEMENT	PRISE EN CHARGE CGOS	PRISE EN CHARGE ETABLISSEMENT	PRISE EN CHARGE CGOS
3 ans plein traitement	Aucune	5 ans plein traitement	Aucune
2 ans demi-traitement	- Complément CGOS sur les 5 premiers mois à demi-traitement. - Les arrêts pouvant être continus ou discontinus.	3 ans demi-traitement	- Complément CGOS sur les 5 premiers mois à demi-traitement. - Les arrêts pouvant être continus ou discontinus.

AGENTS CONTRACTUELS : MALADIE ORDINAIRE

Moins de 4 mois de Services		Entre 4 mois et 2 ans de Services	
PRISE EN CHARGE ETABLISSEMENT	PRISE EN CHARGE CGOS	PRISE EN CHARGE ETABLISSEMENT	PRISE EN CHARGE CGOS
Indemnités journalières de la Sécurité Sociale	Aucune	1 mois plein traitement	Aucune
		1 mois demi-traitement	Complément CGOS sur le premier mois à demi-traitement.
		Au-delà : Indemnités journalières de la Sécurité Sociale Si l'agent reste sous contrat	Complément CGOS sur le premier mois des IJ versées



Entre 2 et 3 ans de Services		3 ans de Services	
PRISE EN CHARGE ETABLISSEMENT	PRISE EN CHARGE CGOS	PRISE EN CHARGE ETABLISSEMENT	PRISE EN CHARGE CGOS
2 mois plein traitement	Aucune	3 mois plein traitement	Aucune
2 mois demi-traitement	Complément CGOS sur les 2 premiers mois à demi-traitement.	3 mois demi-traitement	Complément CGOS sur les 3 premiers mois à demi-traitement.
Au-delà : Indemnités journalières de la Sécurité Sociale Si l'agent reste sous contrat	Complément CGOS sur le premier mois des IJ versées	Au-delà : Indemnités journalières de la Sécurité Sociale Si l'agent reste sous contrat	

AGENTS CONTRACTUELS : MALADIE GRAVE

PRISE EN CHARGE ETABLISSEMENT	PRISE EN CHARGE CGOS
1ère année : plein traitement	Aucune
2e et 3e : demi-traitement	Complément CGOS sur les 2 premiers mois à demi-traitement.

VACANCES ADULTES ET FAMILLE

Tranche de QF	MONTANTS
Tranche 1	260 €
Tranche 2	255 €
Tranche 3	255 €
Tranche 4	200 €
Tranche 5	145 €
Tranche 6	100 €
Tranche 7	50 €
Tranche 8	50 €
Au plus tard le 31/01/2025	

Le justificatif à produire : factures d'hôtels, Croisières, Camping, Club Vacances, **Nouveauté 2024 : location de Van et Camping cars**

Le prestataire Airbnb est accepté à condition d'avoir un numéro de SIRET



Grâce à la CFDT vous pouvez aussi présenter une facture de transport collectif AVION, BATEAU, CAR ET TRAIN



L'agent peut déposer plusieurs demandes par année civile dans la limite du budget disponible.

CHEQUES VACANCES



QF	TAUX	Montant Agent	Participation CGOS	TOTAL CHEQUIER
Tranche 1	50 %	400 €	200 €	600 €
Tranche 2	50 %	400 €	200 €	600 €
Tranche 3	50 %	400 €	200 €	600 €
Tranche 4	45 %	440 €	200 €	640 €
Tranche 5	40 %	500 €	200 €	700 €
Tranche 6	30 %	430 €	130 €	660 €
Tranche 7	20 %	450 €	90 €	540 €
Tranche 8	20 %	300 €	60 €	360 €

Le calcul de la participation du CGOS dépend de votre épargne (mensualités de 30 à 150 € de 4 à 12 mois) et de votre QF.

Il est possible de commander les chèques-vacances sans épargner (de 150€ à 1 800€).

Une seule demande par agent tout les 2 ans.

La **CFDT** a voté pour plusieurs modalités de paiement.

Les chèques vacances sont cumulables avec la prestation vacances adultes et famille.

Le formulaire est à transmettre avant le 31 octobre 2024

VACANCES

Prix Réduit et Prix Mini

L'offre Vacances a pour objectif de rendre les vacances accessibles au plus grand nombre d'agents et de retraités en leur proposant :

- Une participation incluse dans tous les tarifs des voyages proposés et dans les réductions affichées auprès des plus grandes agences de voyage.
- Une assurance voyage Assistance responsabilité civile/assistance/rapatriement/annulation

TITRE CULTURE

CONDITIONS :

Participation du CGOS à hauteur de 50%, les frais d'envoi restent à votre charge.

Le paiement peut se faire par :

Chèque à libeller au nom de GLADY ou PAIEMENT EN LIGNE PAR CB

Vous pouvez effectuer une (140€) ou deux (2 fois 70€) commandes de titres culture par an.

Le versement de cette prestation se fait dans la limite des budgets disponibles

Le formulaire est à transmettre au plus tard 1er Décembre 2024

La durée de validité du chèque culture est de 18 mois après l'année d'émission



QF	Participation CGOS	TOTAL CHEQUIER
1 commande	70 €	140 €
2 commandes	35 €	70 €

La CFDT a obtenu le paiement en ligne des Titres Culture



PRESTATION SPORTS LOISIRS CULTURE

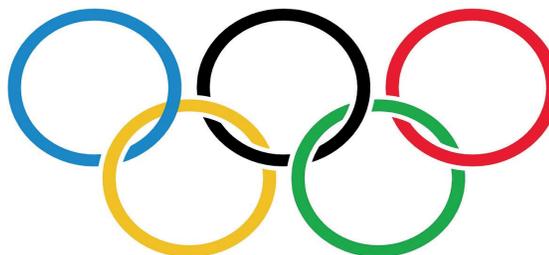
Envie de faire du sport, d'exercer une activité culturelle ou de loisirs?

Cette prestation a pour objet de participer aux frais engagés pour la pratique d'une activité sportive, de loisirs ou culturelle par l'agent dans un club, une association ou autre organisme. Les dépenses d'équipements ne sont pas concernées par cette prestation.

L'agent peut déposer plusieurs demandes par année civile dans la limite du montant de la prestation pour la pratique de plusieurs activités sportives, culturelles ou de loisirs. Versée sur présentation du ou des formulaires C.G.O.S **remplis par l'organisme, et attestant d'une ou plusieurs activités sportives, de loisirs ou culturelles.**

PRESTATIONS SPORTS LOISIRS CULTURE	
Tranche de QF	Montants
Tranche 1	75 €
Tranche 2	70 €
Tranche 3	65 €
Tranche 4	60 €
Tranche 5	55 €
Tranche 6	50 €
Tranche 7	45 €
Tranche 8	40 €

Au plus tard le 30/11/2024



NAISSANCE/ADOPTION



Vous attendez un heureux événement ?

Cette prestation est versée pour la naissance d'un enfant ou pour l'adoption plénière d'un enfant. **Le montant est de 180 €.** Couple hospitalier, la prestation peut être demandée par les 2 agents

GARDE D'ENFANTS DE 0 À 6 ANS-CESU

Une seule attribution par an et par enfant est effectuée. Vous devez compléter l'attestation de garde

Tranche de QF	MONTANT CESU 2024 PAR ENFANT	
	AGE DE 0-3 ANS	AGE DE 4-6 ANS
Tranche 1	600 €	300 €
Tranche 2	600 €	300 €
Tranche 3	600 €	300 €
Tranche 4	500 €	250 €
Tranche 5	400 €	200 €
Tranche 6	300 €	150 €
Tranche 7	200 €	100 €
Tranche 8	200 €	100 €



Les commandes de CESU sont traitées en avril, juillet, octobre et décembre
Le formulaire recto/verso est à envoyer avant le 30 novembre 2024

CENTRE DE LOISIRS - ACCUEIL PERI-SCOLAIRE

Pour la garde d'enfants de 3 à 17 ans
La prestation prend en charge le soutien scolaire

Prestation versée pour chaque enfant.

La CFDT s'est battue et a obtenu cette prestation



Tranche de QF	Montant Plafond de la Prestation
Tranche 1	180 €
Tranche 2	160 €
Tranche 3	150 €
Tranche 4	140 €
Tranche 5	130 €
Tranche 6	120 €
Tranche 7	80 €
Tranche 8	40 €

PRESTATION ETUDES, EDUCATION ET FORMATION

La CFDT revendique l'augmentation des montants de cette prestation, l'accès à l'éducation est une priorité

Attention pour cette prestation :

- > Cochez la case "demande la prestation PEEF" (Prestation Etudes Education Formation)
- > Constituez le dossier papier ou en ligne avant le 31 juillet 2024
- > Elle sera versée dès la validation du dossier



MONTANTS de base 2024 : Variable selon le quotient familial et d'une année sur l'autre, les montants indiqués correspondent à un QF de 608

Primaire du CP au CM2: **71 €**

Collège (de la 6ème à la 3ème) : **156 €**

Lycée / Enseignement général et technologique : **226 €**

Hébergement (sans condition de distance du lycée) : **341 €**

Lycée/ Enseignement professionnel : **272 €**

Études supérieures : **851 €**

VACANCES ENFANTS ET ADOLESCENTS

Tranche de QF	Enfants et Adolescents avec Hébergement
Tranche 1	180 €
Tranche 2	160 €
Tranche 3	150 €
Tranche 4	140 €
Tranche 5	130 €
Tranche 6	120 €
Tranche 7	80 €
Tranche 8	40 €

Au plus tard le 31/01/2025

Cette prestation participe aux dépenses occasionnées par les vacances prises par l'enfant ou l'adolescent (19 ans), dans des structures agréées, en France ou à l'étranger.

Les voyages scolaires sont acceptés.

PRESTATION ENFANTS EN SITUATION HANDICAP



Variable selon le quotient familial et d'une année sur l'autre

MONTANTS de base 2024

- Montant de base : **800,00€** (QF 604)
- Forfait minimum de **180,00€**
- Montant maximum : **1200,00€** (150% du montant de base de la prestation)

Demande à transmettre avant le 30 novembre 2024

AIDE REMBOURSABLE LOGEMENT



AIDE LOCATION :

Frais d'agence, dépôt de garantie, 1er loyer

AIDE DEMENAGEMENT :

Propres moyens ou professionnels,

AIDE TRAVAUX :

Copropriété, handicap, dépendance, énergie durable

AIDE ACCESSION A LA PROPRIETE :

Frais de notaire, frais d'agence, frais de raccordement

1. Aide accordée sur appréciation de la Commission des Aides et Secours (CAS)

2. Cumulables avec l'aide exceptionnelle remboursable dans la limite de 8000 €

3. Montant plancher de 400 €

4. Et dans la limite du taux d'endettement en vigueur.

=

8000 €

en 60 mois maximum

La CFDT revendique un accès simplifié et des montants conséquents aux aides remboursables.

Attention : le fond social logement et l'aide remboursable sont cumulables dans la limite de 8000 €

AIDES REMBOURSABLES

Besoin financier à caractère social lié à des travaux, un achat de véhicule, des soins importants...

UNE PRESTATION POUR CHAQUE AGENT HOSPITALIER

< 4000 € la durée maximum est de 50 mois

De 4000 € à 8000 € la durée maximum est de 60 mois

AIDES NON REMBOURSABLES

Une difficulté financière, un imprévu, une maladie, un problème familial, pensez aux AIDES NON REMBOURSABLES

Les mandatés CGOS CFDT (p.14) siègent à la commission et sont là pour vous aider dans vos démarches.

Le dossier est à imprimer sur votre espace et à envoyer 15 jours minimum avant la commission. Il sera étudié lors de la commission qui a lieu tous les mois.

FONDS SOLIDARITE FAMILIAL

Cette prestation est versée :

- Lorsque l'agent cesse totalement ou partiellement son activité dans le cadre de son **congé de présence parentale**, pour s'occuper de son enfant gravement malade, handicapé ou accidenté.
- Lorsque l'agent cesse totalement ou partiellement son activité dans le cadre de son **congé de solidarité familiale**, pour s'occuper d'un proche souffrant d'une pathologie mettant en jeu le pronostic vital.

PRESTATION DECES

La CFDT toujours à votre écoute ! Nous avons proposé et obtenu la création de ces prestations qui sont ouvertes à tous.

Cette prestation est versée lors du décès de l'agent ou du retraité, de son conjoint, concubin ou pacsé ou d'un enfant à charge fiscale.

Le montant est de 750€ Brut.

AIDE A L'ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE

La prestation de matériel informatique est versée une fois par an et selon le QF. Elle participe à l'acquisition de matériel informatique : ordinateur fixe ou portable, tablette, imprimante, scanner et accessoires.

Vous devez fournir une facture 2024 supérieure à 30 € comme justificatif.

Tranche de QF	Matériel Informatique
Tranche 1	250 €
Tranche 2	250 €
Tranche 3	250 €
Tranche 4	150 €
Tranche 5	150 €
Tranche 6	100 €
Tranche 7	50 €
Tranche 8	50 €

Au plus tard le 31/11/2024



RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES

Obtenez gratuitement un renseignement juridique en matière de logement, consommation, droit de la famille, par téléphone ou par Internet, en indiquant votre numéro CGOS

- Tél. : 02 38 79 97 87 du lundi au vendredi (hors jours fériés)
- Par internet : www.cgos.info rubrique Vous et votre famille / Droits
- Ou en complétant le formulaire électronique disponible sur votre espace agent
- **Ou par une plateforme sur votre espace agent (<https://cgos.prat.fr>)**

AVANTAGES CONSO



- **ABONNEMENTS ET MAGAZINES**
- **CARTES ET CHEQUES DE REDUCTION**
- **VOITURES NEUVES**
- **VOITURES OCCASIONS**

Des avantages très intéressants, rendez-vous sur le menu : **Le CGOS & Vous**

BILLETTERIE

La billetterie vous propose de nombreux spectacles de variétés, parcs d'attraction, ainsi que des offres telles que l'opéra, l'art dramatique, des expositions nationales, et de nombreux festivals dans notre région

La participation annuelle du CGOS est de **250€ par agent et leurs ayants droits** (par exemple : pour une famille de 4 personnes, c'est 1 000€ par an)
Un agent célibataire bénéficie de deux places par offre.



Accédez au site
Billetterie C.G.O.S :
www.avantages-loisirs.cgos.info

et découvrez les nombreuses
**OFFRES DISPONIBLES
EN LIGNE**



Accédez au site Loisirs
C.G.O.S :
www.cgos.info
ou par tél au
01 70 56 59 24
du lundi au samedi
de 8h30 à 18H



DEPART A LA RETRAITE

Vous partez à la retraite, vous voulez continuer à bénéficier des prestations CGOS ? Pensez à mettre votre dossier à jour.

Le montant de la prestation varie selon l'indice de l'agent et le nombre d'années de services en position d'activité.

Sont prises en compte :

les années de services effectifs accomplies par l'agent dans un ou des établissement(s) adhérant au C.G.O.S au moment de son départ à la retraite.

Tranche d'Indice Majoré	Montant par année de service
< à 505	54 €
entre 506 et 765	49 €
> à 765	44 €

La date limite de la demande ne doit pas dépasser 5 ans après la date de départ.

PRESTATION ANNUELLE RETRAITÉS

La prestation annuelle des retraités est versée au QF inférieur à 750. Il faut que le dossier soit mise à jour.



QF	Montant
De 0 à 340	850 €
De 340,01 à 410	750 €
De 410,01 à 470	650 €
De 470,01 à 570	550 €
De 570,01 à 750	450 €
Date limite de la demande 31 Octobre 2024	

AGENDA

Prestation	Dernier Délai	Imposable	Non-imposable
Etudes, Education et Formation	31/07/2024	X	
Vacances Adultes et Famille	31/01/2025	X	
Vacances Enfants et Adolescents	31/01/2025	X	
Prestation Enfants en situation de Handicap	30/11/2024	X	
Chèque Vacances *	30/10/2024		X
Titres Culture *	30/11/2024 (papier) 31/12/2024 (en ligne)		X
Sports, Loisirs et Culture Adultes *	30/11/2024	X	
Loisirs et Accueils peri-scolaire	31/01/2024	X	
Aide à l'achat de matériel informatique*	30/11/2024	X	
Annuelle Retraité	21/10/2024	X	
CESU	30/11/2024		X
Retraite	5 ans après départ	X	
Décès	6 mois après décès		X
Naissance	6 mois après naissance	X	

* Dans la limite des budgets

GRILLES INDICIAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Nouveau et Pratique

Des grilles indiciaires
facile à consulter ...



En 2024, la **CFDT Santé Sociaux** développe l'action sociale comme elle a su le faire en proposant de nouvelles prestations et contribue à améliorer celles existantes. Pour mettre en place des nouvelles prestations, les organisations syndicales et patronales doivent les valider dans votre instance nationale et régionale.

Maladie :

La **CFDT Santé Sociaux** dénonce la dégradation des conditions de travail, et s'oppose toujours au recul de l'âge de départ à la retraite. La **CFDT** revendique le maintien de salaire des agents durant la maladie et des actions de prévention tout au long de la carrière pour prévenir l'usure professionnelle.

Aide financière :

Face à la précarité, aux situations exceptionnelles, la **CFDT** revendique des montants conséquents pour les agents en difficultés.

Prestation Education :

L'éducation des enfants est une priorité pour la **CFDT Santé Sociaux** qui met tout en œuvre pour augmenter les aides notamment pour les études coûteuses.

Protection Sociale :

La **CFDT Santé Sociaux** revendique une complémentaire pour tous les agents contractuels, stagiaires et titulaires.

La **CFDT Santé Sociaux** veut un accord national respectant un haut degré de solidarité, tout en œuvre pour augmenter les aides notamment pour les études coûteuses.

Handicap :

La **CFDT** santé-sociaux revendique l'accès à notre champ professionnel pour les personnes en situation de handicap

Cfdt: L'**ADHÉSION SERVICES** c'est **compris !**

Être adhérent-e à la CFDT, c'est aussi avoir accès à **tous les services inclus** dans le prix de mon adhésion...

REJOIGNEZ-NOUS
CFDT.FR/ADHESION

VOS REPRESENTANTS CFDT NORMANDIE AU CGOS

Toute l'équipe CFDT du CGOS se mobilise pour vous
au cœur des différentes commissions

N'hésitez pas à nous contacter

Eure

Anne Marie POQUET :
anne-marie.caille@orange.fr

Manche

Sylvie RIVIERE :
sriviere.cfdt@gmail.com

Orne

Nathalie PAUMIER :
paumiercuvelier@orange.fr

Calvados

Karine VELANOVSKI
kvelanovski@gmail.com

Seine-Maritime

Le Havre, Lillebonne, Fécamp

Laurence MANGEOT :
laurence.mangeot@ch-havre.fr
Maxellende PREVOST
max.ellende@live.fr

Rouen, Dieppe, Elbeuf

Hugues PECARD :
06.86.72.04.21
hpecard@sante-sociaux.cfdt.fr
Dimitri AUBRY :
06.10.28.40.16
developpementcfdtrde76@gmail.com

Les adhérents **CFDT** bénéficient d'un accompagnement individualisé (ouverture de droits, mise à jour des dossiers, demandes de prestations...).



Rejoins-nous !

UNE QUESTION ?

Besoin d'être accompagné•e ?

Je contacte :